

« Les partenaires de soins ne sont pas des visiteurs : l'accès aux établissements de soins de longue durée est essentiel pour le bien-être des résidents et des partenaires de soins », explique la Société Alzheimer.

TORONTO, le 11 septembre 2020

La Société Alzheimer de l'Ontario est encouragée par une récente politique de visites émanant du ministère des Soins de longue durée, qui établit clairement le droit des résidents des établissements de soins de longue durée à recevoir un partenaire de soins chez eux, même pendant une épidémie. Les limitations qui subsistent concernant l'accès des partenaires de soins à ces établissements doivent se baser exclusivement sur la sécurité du résident, et non sur des obstacles surmontables, comme des pénuries d'ÉPP et/ou de personnel.

Les partenaires de soins sont bien plus que de simples visiteurs. Leur limiter l'accès aux établissements de soins de longue durée, ainsi qu'aux membres des familles et aux amis prive non seulement les résidents d'un lien social vital, mais a aussi des conséquences directes sur le bien-être physique et mental des résidents et des partenaires de soins.

« L'accès des partenaires de soins à ces établissements ne peut être traité comme un désagrément, explique Cathy Barrick, chef de la direction de la Société Alzheimer de l'Ontario. Chaque décision qui touche l'accès des partenaires de soins aux établissements doit se fonder sur le respect, la dignité et l'individualité des résidents. »

Plus d'informations sont disponibles dans un énoncé de position de la Société Alzheimer de l'Ontario : *Les partenaires de soins ne sont pas des visiteurs : l'accès aux établissements de soins de longue durée et la « nouvelle normalité »* : <http://bit.ly/fr-carepartners-notvisitors>

-30-

Personne-ressource pour les médias :
pr@alzheimer.ca